

**COMMUNE DE LAUSANNE**

---

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2011  
Plan des investissements pour les années 2011 à 2014  
Fixation des traitements des membres de la Municipalité**

---

*Préavis N° 2010/42*

Lausanne, le 22 septembre 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2011 ainsi que le plan des investissements pour les années 2011 à 2014.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
  2. **Considérations générales**
  3. **Modifications structurelles**
  4. **Budget de fonctionnement de 2011**
  5. **Plan des investissements pour les années 2011 à 2014**
  6. **Evolution présumée de la situation financière en 2011**
  7. **Rémunération des membres de la Municipalité**
  8. **Conclusions**
-

## 1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2011 :

### Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2009	BUDGET 2010 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2011	ECARTS
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.
		<b><u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u></b>	CHARGES	REVENUS
1'931'312'819.06	1'651'973'300	Total des charges	1'736'127'900	84'154'600
1'852'766'948.54	1'632'060'200	Total des revenus		1'723'157'700
<u>-78'545'870.52</u>	<u>-19'913'100</u>	<b>Excédent de charges (-)</b>	<b>-12'970'200</b>	-6'942'900
		<b><u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u></b>	DEPENSES	RECETTES
159'015'492.74	192'342'700	Total des dépenses	187'952'100	-4'390'600
<u>20'848'146.31</u>	<u>18'535'000</u>	Total des recettes		10'718'000
138'167'346.43	173'807'700	<b>Investissements nets</b>		<b>177'234'100</b>
		<b><u>FINANCEMENT</u></b>		
-138'167'346.43	-173'807'700	Investissements nets	177'234'100	3'426'400
107'296'835.69	105'523'500	* Amortissements		106'847'400
24'234'951.20	4'954'600	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	165'800	5'120'400
<u>-78'545'870.52</u>	<u>-19'913'100</u>	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	12'970'200	-6'942'900
-85'181'430.06	-83'242'700	<b>Insuffisance d'autofinancement</b>		<b>83'522'700</b>
52'985'916.37	90'565'000	* <b>Autofinancement</b>		<b>93'711'400</b>

Le compte de fonctionnement fait apparaître un excédent des charges légèrement inférieur à 13 millions de francs; ce résultat, en amélioration de quelque 7 millions par rapport à celui du budget précédent, demeure assez modéré compte tenu de la conjoncture économique actuelle, notamment grâce au dividende attendu de EOS Holding.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 187.9 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 8.2 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 10.7 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2011 atteignent 177.2 millions, soit 3.4 millions de plus que l'année précédente. Le maintien à un haut niveau de ces dépenses confirme l'intention de la Municipalité de soutenir l'activité économique en cette période difficile.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 93.7 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 83.5 millions par le recours à l'emprunt.

## 2. CONSIDERATIONS GENERALES

L'élaboration du budget 2011 s'est révélée délicate dans un contexte économique particulier où prédomine un manque de visibilité sur la reprise au niveau international, alors que la situation helvétique et, surtout, locale, fait montre plutôt d'une bonne tenue.

Le compte de fonctionnement fait apparaître un excédent de charges légèrement inférieur à 13 millions, en amélioration d'environ 7 millions par rapport à celui du budget précédent.

L'introduction de la réforme de la péréquation intercommunale en 2011 perturbe la comparaison avec les chiffres des années précédentes, compte tenu des fortes augmentations de charges et de revenus qui en découlent, d'une part, et, d'autre part, de la diminution du taux de l'impôt communal de 6 points transférés au Canton, opération qui compense la diminution de la part de la facture sociale à charge des communes.

La résilience de l'économie locale a conduit la Municipalité à prévoir des recettes fiscales, certes en diminution par rapport aux derniers chiffres connus de 2009, mais néanmoins solides en regard de ces dernières années.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à 93.7 millions de francs, en légère augmentation de 3.1 millions par rapport au budget précédent. Compte tenu de dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif particulièrement élevées, lesquelles découlent notamment de gros chantiers en cours (Opéra, réseau de distribution de l'électricité, collège de Villamont) et du souhait qu'a la Municipalité de poursuivre ses efforts au niveau de la relance, l'insuffisance d'autofinancement atteint 83.5 millions de francs, montant comparable à celui budgétisé pour 2010 (83.2 millions).

## 3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Par rapport au budget 2010, le budget 2011 enregistre les deux modifications de structure suivantes :

- ⇒ A "Enfance, jeunesse et éducation", le Secrétariat général disparaît par transfert au Service de la jeunesse et des loisirs, les anciens sous-centres 5000 "Administration et comptabilité" et 5001 "Activités musicales, théâtrales et autres" figurant désormais dans le sous-centre 5610 "Administration du service et institutions subventionnées", alors que l'unité budgétaire 5002 "Cultes et temples" passe dans un nouveau sous-centre 5614 avec la même appellation.
- ⇒ Dans la même direction, le sous-centre 5611 "Accueil pour enfants en milieu scolaire" est réparti dans l'unité budgétaire 5612 "Accueil vacances" pour les prestations relatives aux centres aérés urbains et dans le sous-centre 5900 "Lieux d'accueil de jour municipaux" du service 590 nouvellement appelé "Service d'accueil de jour de l'enfance".

Par ailleurs, rappelons-le, la révision de la péréquation intercommunale entraîne d'importantes modifications au niveau de la facture sociale (sous-centre 1104), de l'alimentation du Fonds de péréquation et du retour dudit fonds (sous-centre 1100), avec au final la bascule à l'Etat de 6 points d'impôt, le taux communal passant de 83 à 77 points (sous-centre 1900).

#### 4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2011

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2011 et de 2010, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat global	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'736'127'900	1'651'973'300	84'154'600	5.1
Revenus	1'723'157'700	1'632'060'200	91'097'500	5.6
<b>Excédent de charges</b>	<b>12'970'200</b>	<b>19'913'100</b>	<b>-6'942'900</b>	<b>-34.9</b>

Résultat par catégorie	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
<b>3 Charges</b>	<b>1'736'127'900</b>	<b>1'651'973'300</b>	<b>84'154'600</b>	<b>5.09</b>
30 Charges de personnel	545'774'700	528'702'200	17'072'500	3.23
31 Biens, services et marchandises	523'608'000	508'057'100	15'550'900	3.06
32 Intérêts passifs	71'538'000	76'138'900	-4'600'900	-6.04
33 Amortissements	117'126'800	115'141'300	1'985'500	1.72
35 Dédommagements à des collectivités publiques	248'426'600	197'710'400	50'716'200	25.65
36 Subventions accordées	79'943'100	79'242'700	700'400	0.88
38 Attributions aux réserves	9'561'700	7'753'500	1'808'200	23.32
39 Imputations internes	140'149'000	139'227'200	921'800	0.66
<b>4 Revenus</b>	<b>1'723'157'700</b>	<b>1'632'060'200</b>	<b>91'097'500</b>	<b>5.58</b>
40 Impôts	459'630'000	462'300'000	-2'670'000	-0.58
41 Patentes, concessions	2'253'500	2'028'500	225'000	11.09
42 Revenus des biens	113'944'800	108'433'600	5'511'200	5.08
43 Taxes, ventes et prestations facturées	736'589'500	725'450'700	11'138'800	1.54
44 Part à des recettes sans affectation	4'600'000	3'500'000	1'100'000	31.43
45 Dédommagements de collectivités publiques	254'804'300	186'924'100	67'880'200	36.31
46 Subventions acquises	1'459'100	1'397'200	61'900	4.43
48 Prélèvements sur les réserves	9'727'500	2'798'900	6'928'600	247.55
49 Imputations internes	140'149'000	139'227'200	921'800	0.66
<b>RESULTAT</b>				
<b>Excédent de charges</b>	<b>12'970'200</b>	<b>19'913'100</b>	<b>-6'942'900</b>	<b>-34.87</b>

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par direction
- B) Compte de fonctionnement par nature
- C) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2011

### 3 CHARGES

#### 30 Charges de personnel

+ 17.1 mios ou + 3.2 %

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	48'226'800	45'460'300	2'766'500	6.1
Sécurité publique et sports	137'229'600	132'227'200	5'002'400	3.8
Culture, logement et patrimoine	31'183'100	29'968'500	1'214'600	4.1
Travaux	103'825'800	102'696'700	1'129'100	1.1
Enfance, jeunesse et éducation	85'304'200	81'157'300	4'146'900	5.1
Sécurité sociale et environnement	83'508'900	82'304'600	1'204'300	1.5
Services industriels	71'496'300	68'887'600	2'608'700	3.8
Sous-total	560'774'700	542'702'200	18'072'500	3.3
Correctif de la masse salariale	-15'000'000	-14'000'000	-1'000'000	7.1
<b>Total</b>	<b>545'774'700</b>	<b>528'702'200</b>	<b>17'072'500</b>	<b>3.2</b>

Relevons que les chiffres du budget de 2011 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2010 : néant*
- ⇒ *augmentations d'effectifs d'une centaine d'EPT*
- ⇒ *anticipation sur les économies de salaires : 15 millions de francs.*

Relevons l'accroissement de l'effectif du personnel (+2.3 %), avec des hausses particulièrement élevées au Corps de police (+12 EPT), au Service de protection et sauvetage (+13 EPT) et au Service d'accueil de jour de l'enfance (+20.45 EPT). Précisons que l'augmentation constatée au Corps de police s'accompagne de frais de formation supplémentaires à l'Académie de Savatan pour quelque 0.7 million de francs et qu'à la DEJE l'on enregistre des charges supplémentaires liées à la reclassification des métiers de l'éducation Réseau L.

Il est à relever qu'une part des charges liées à ces nouveaux postes donnera lieu à des recettes supplémentaires, dans le domaine de l'accueil de la petite enfance (FAJE), notamment.

**31 Biens, services et marchandises****+ 15.6 mios ou + 3.1**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	16'792'600	15'622'700	1'169'900	7.5
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	26'329'700	23'822'500	2'507'200	10.5
Marchandises	19'268'700	18'842'800	425'900	2.3
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	34'069'100	30'936'900	3'132'200	10.1
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	40'884'000	37'472'100	3'411'900	9.1
Honoraires et prestations de services	98'028'100	94'485'200	3'542'900	3.7
Autres dépenses en biens, services et marchandises	39'761'400	41'768'900	-2'007'500	-4.8
Sous-total	275'133'600	262'951'100	12'182'500	4.6
Achats d'énergie par les SI	248'474'400	245'106'000	3'368'400	1.4
<b>Total</b>	<b>523'608'000</b>	<b>508'057'100</b>	<b>15'550'900</b>	<b>3.1</b>

Aux Services industriels, l'augmentation du prix des énergies achetées par le Service du gaz et du chauffage à distance entraînera des dépenses supplémentaires de quelque 11.8 millions de francs (compensés en recettes), alors qu'au Service de l'électricité la baisse du prix de transfert de l'énergie produite par Lavey, de même que la diminution générale des prix de l'électricité, provoquent, au contraire, une régression du coût des achats de 8.5 millions environ (avec répercussion sur les ventes).

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles s'accroissent de quelque 12.2 millions de francs, soit de 4.6 %.

Les écarts que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

310	<i>Livre cadeau officiel pour jeunes citoyens (5'000 ex.)</i>	+	0.197
311	<i>SEL – Achats de matériels et d'installations</i>	+	0.400
312	<i>STEP – Achats d'eau potable et d'électricité</i>	+	0.507
312	<i>Eauservice – Energie pour le pompage de l'eau</i>	+	0.900
312	<i>SSL – Comptabilisation au brut des frais des logements sociaux (refacturé)</i>	+	0.826
313	<i>Corps de police – Equipement des aspirants suppl. et produits de nettoyage</i>	+	0.202
314	<i>Entretien des biens immobiliers</i>	+	0.934
315	<i>SI – Frais d'entretien des installations</i>	+	1.960
316	<i>Routes et mobilité – Couverture du déficit d'exploitation du P+R de Vennes, logiciels des horodateurs et divers</i>	+	1.468
316	<i>Eauservice – Ajustement de la location des terrains et sources par la Ville</i>	+	0.580
318	<i>SPeL – Prestations de tiers (CPCL, garderie Vinet, Time Tool, etc.)</i>	+	0.380
318	<i>SOI – Prestations de tiers</i>	+	0.900
318	<i>Service financier – Autres prestations de tiers (notamment frais d'emprunts)</i>	-	0.532
318	<i>Routes et mobilité – Part reversée aux TL (P+R), mandats, affichage public</i>	+	0.680
318	<i>Service d'accueil de jour de l'enfance – Accroissement des charges des institutions subventionnées et des APEMS</i>	+	0.996
319	<i>SI – Diminution des frais Swissgrid en relation avec le timbre d'acheminement THT</i>	-	3.000

**32 Intérêts passifs****- 4.6 mios ou – 6.0 %**

Cette diminution s'explique principalement par une évolution de la dette en 2009 nettement meilleure que prévu et par le maintien des taux du marché des capitaux à des niveaux particulièrement bas d'où encore des gains lors des renouvellements.

**33 Amortissements****+ 2.0 mios ou + 1.7 %**

	<b>Budget 2011</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	5'400'000	5'000'000	400'000	8.0
Autres pertes, défalcons et moins-values	4'879'400	4'617'800	261'600	5.7
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	69'352'700	70'153'900	-801'200	-1.1
Amortissements du patrimoine administratif des SI	37'494'700	35'369'600	2'125'100	6.0
<b>Total</b>	<b>117'126'800</b>	<b>115'141'300</b>	<b>1'985'500</b>	<b>1.7</b>

L'évolution de la conjoncture économique fait craindre un accroissement des pertes liées aux créances d'impôt ainsi qu'aux facturations effectuées par les directions.

Quant aux hausses prévues aux SI, elles proviennent des importants investissements réalisés ces dernières années.

**35 Dédommagements à des collectivités publiques****+ 50.7 mios ou + 25.7 %**

	<b>Budget 2011</b>	<b>Budget 2010</b>	<b>Ecart (+/-)</b>	
	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>fr.</b>	<b>%</b>
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	99'400'000	68'500'000	30'900'000	45.1
Participation à des entreprises de transports	52'000'000	48'807'000	3'193'000	6.5
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'200'000	2'500'000	-300'000	-12.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	532'500	490'000	42'500	8.7
Contribution à la fondation chargée d'ad- ministrer l'accueil de jour des enfants	627'700	610'100	17'600	2.9
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	12'162'500	11'225'000	937'500	8.4
Facture sociale	80'837'500	64'968'000	15'869'500	24.4
Autres dédommagements	666'400	610'300	56'100	9.2
	<b>248'426'600</b>	<b>197'710'400</b>	<b>50'716'200</b>	<b>25.7</b>

La **réforme de la péréquation financière intercommunale** entraîne principalement une sensible augmentation de l'alimentation du fonds par les communes (environ 18.9 points d'impôt au lieu de 13), un accroissement de la facture sociale et une diminution des recettes fiscales par la bascule de 6 points d'impôt en faveur de l'Etat (voir chapitre 40), éléments qui pénalisent le compte de fonctionnement mais qui sont compensés grosso modo en revenus par un retour de péréquation fondé principalement sur le critère "population", enregistré au chapitre 45.

S'agissant de la **facture sociale** dans son ensemble, elle fait en outre l'objet d'une sensible progression fondée sur les prévisions de l'Etat.

Quant aux charges des **transports urbains et régionaux**, elles sont en nette progression compte tenu de la modernisation en cours des infrastructures et du matériel roulant ainsi que de l'extension de Mobilis.

### 36 Subventions accordées

+ 0.7 mio ou + 0.9 %

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	4'050'000	3'912'000	138'000	3.5
Sécurité publique et sports	5'358'300	4'971'800	386'500	7.8
Culture, logement et patrimoine	38'020'200	35'824'400	2'195'800	6.1
Travaux	20'000	20'000	0	-
Enfance, jeunesse et éducation	19'604'800	19'312'300	292'500	1.5
Sécurité sociale et environnement	12'889'800	15'202'200	-2'312'400	-15.2
	<b>79'943'100</b>	<b>79'242'700</b>	<b>700'400</b>	<b>0.9</b>

Relevons d'emblée que si l'on fait abstraction des subventions de la Sécurité sociale qui sont transférées à la facture sociale, la progression réelle des charges de subventions passe de 0.9 à 3.8 %.

Voici les variations principales intervenues entre le budget de 2011 et celui de 2010 (en millions de francs) :

⇒ Centre intercommunal de glace de Malley	+	0.120
⇒ Mouvements sportifs juniors	+	0.200
⇒ Charges des sociétés immobilières	-	0.116
⇒ Allocation communale au logement (compensée à 50 % au chapitre 45)	+	0.792
⇒ Béjart Ballet Lausanne	+	0.600
⇒ Orchestre de chambre de Lausanne	+	0.300
⇒ Autres subventions du Service de la culture	+	0.580
⇒ FASL	+	0.310
⇒ Subventions SSE transférées à la facture sociale	-	2.260
⇒ Accueil à Bas Seuil	+	0.115

**38 Attributions aux réserves****+ 1.8 mio ou + 23.3 %**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000	100'000	0	0.0
Fonds de gestion du stationnement	500'000	500'000	0	0.0
Fonds de eauservice	1'342'900	1'371'400	-28'500	-2.1
Fonds des SI	7'618'800	5'782'100	1'836'700	31.8
<b>Total</b>	<b>9'561'700</b>	<b>7'753'500</b>	<b>1'808'200</b>	<b>23.3</b>

Aux Services industriels, le Service du gaz et du chauffage à distance augmente son attribution au fonds de péréquation de quelque 2 millions de francs.

**39 Imputations internes****+ 0.9 mio ou + 0.7 %**

La légère hausse intervenue dans ce chapitre résulte de la facturation interne aux Services industriels.

**4 REVENUS****40 Impôts****- 2.7 mios ou - 0.6 %**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)		Comptes 2009
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	296'000'000	310'000'000	-14'000'000	-4.5	323'096'297.80
Impôts sur le bénéfice et le capital	97'000'000	85'000'000	12'000'000	14.1	117'585'116.90
Impôts fonciers	33'000'000	31'500'000	1'500'000	4.8	31'724'418.75
Droits de mutations	8'000'000	8'000'000	0	0.0	8'176'830.85
Impôts sur les successions et les donations	20'000'000	22'000'000	-2'000'000	-9.1	17'635'778.95
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'630'000	5'800'000	-170'000	-2.9	6'291'194.30
<b>Total</b>	<b>459'630'000</b>	<b>462'300'000</b>	<b>-2'670'000</b>	<b>-0.6</b>	<b>504'509'637.55</b>

Ainsi que relevé plus haut, suite à la **réforme de la péréquation intercommunale**, le taux d'impôt passe de 83 à 77 dès 2011 afin de compenser la diminution de la part de la facture sociale à charge des communes. Dès lors, les chiffres budgétisés pour le prochain exercice ont été déterminés à partir des résultats enregistrés effectivement en 2009, combinés avec la baisse du taux en question et compte tenu d'une conjoncture économique devenue moins favorable, mais toujours solide en comparaison internationale.

Relevons, à titre indicatif, qu'avant la "bascule" de 83 à 77 points, les impôts touchés par cette opération s'établissaient comme il suit :

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)		Comptes 2009
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	319'000'000	310'000'000	9'000'000	2.9	323'096'297.80
Impôts sur le bénéfice et le capital	104'500'000	85'000'000	19'500'000	22.9	117'585'116.90

**41 Patentes, concessions** **+ 0.2 mio ou + 11.1 %**

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

**42 Revenus des biens** **+ 5.5 mios ou + 5.1 %**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	43'726'200	37'882'200	5'844'000	15.4
Revenu des immeubles du patrimoine financier	29'760'000	29'270'000	490'000	1.7
Revenu des biens du patrimoine administratif	36'957'700	37'782'300	-824'600	-2.2
Autres revenus	3'500'900	3'499'100	1'800	0.1
<b>Total</b>	<b>113'944'800</b>	<b>108'433'600</b>	<b>5'511'200</b>	<b>5.1</b>

Au niveau du produit des participations permanentes, l'on s'attend à une hausse de quelque 5.9 millions de francs (eos Holding passant de 34 à 40.1 millions de francs).

Pour ce qui concerne le patrimoine administratif, la diminution des revenus s'explique essentiellement par une adaptation à la baisse des prévisions de recettes liées à la location de places de parc sur la voie publique et dans les P+R, correction fondée sur les résultats 2009.

**43 Taxes, ventes et prestations facturées****+ 11.1 mios ou + 1.5 %**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	101'926'500	99'483'900	2'442'600	2.5
Ventes diverses (sans les SI)	63'535'400	62'501'000	1'034'400	1.7
Frais facturés à des tiers, remboursements (sans les SI)	8'482'700	8'365'700	117'000	1.4
Amendes	23'760'000	21'700'000	2'060'000	9.5
Autres contributions (sans les SI)	13'215'400	13'846'100	-630'700	-4.6
Sous-total	210'920'000	205'896'700	5'023'300	2.4
Recettes des SI	525'669'500	519'554'000	6'115'500	1.2
	<b>736'589'500</b>	<b>725'450'700</b>	<b>11'138'800</b>	<b>1.5</b>

Aux **Services industriels**, le montant des ventes du Service du gaz et du chauffage à distance est en progression de quelque 21.5 millions de francs. Au Service de l'électricité, en revanche, le produit du timbre d'acheminement ainsi que la baisse des tarifs entraînent une diminution des prévisions de revenus de 17.8 millions de francs (voir également le chapitre des charges 31). Les prestations facturées par les SI aux crédits d'investissements progressent pour leur part de quelque 1.3 million de francs.

Quant à l'ensemble des autres revenus de la Bourse communale, ils progressent de 2.4 %, en précisant que l'amélioration anticipée sur des recettes et mesures d'économies supplémentaires à décider par la Municipalité pour 2011 a été revue à la baisse, de 5 à 3 millions de francs.

On peut mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

434 SOI – Facturation aux SI et téléphones privés (mobiles)	+ 0.311
434 Service financier – Facturation à eauservice du droit du sol (ajustement)	+ 0.580
434 Taxe d'épuration des eaux	- 1.500
434 APEMS et centres de vie infantine – Facturation aux parents	+ 1.120
434 SSL – Comptabilisation "au brut" des appartements sociaux	+ 0.737
435 Assainissement – Ventes diverses (récupération, énergie)	+ 0.224
435 Eauservice – Ajustement de la prévision des ventes	+ 1.000
437 Corps de police – Amendes (rattrapage)	+ 2.000
439 Recettes et mesures d'économie à décider par la Municipalité	- 2.000

**44 Part à des recettes sans affectation****+ 1.1 mio ou + 31.4 %**

La part communale à l'impôt sur les gains immobiliers a été adaptée compte tenu des chiffres de 2009.

**45 Dédommagements de collectivités publiques****+ 67.9 mios ou + 36.3 %**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	153'000'000	87'000'000	66'000'000	75.9
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières	16'600'000	16'600'000	0	0.0
Facturation à l'Académie de police de Savatan	923'000	801'000	122'000	15.2
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'706'600	8'662'300	44'300	0.5
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'800'000	2'831'100	-31'100	-1.1
Participation cantonale à la nouvelle aide au logement	1'000'000	609'000	391'000	64.2
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	7'296'100	6'718'300	577'800	8.6
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	17'012'200	16'638'100	374'100	2.2
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	4'936'600	5'156'400	-219'800	-4.3
Participations diverses aux charges du Service social	23'723'200	23'270'300	452'900	1.9
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	10'853'900	11'042'500	-188'600	-1.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'579'600	6'332'700	246'900	3.9
Autres dédommagements	1'373'100	1'262'400	110'700	8.8
	<b>254'804'300</b>	<b>186'924'100</b>	<b>67'880'200</b>	<b>36.3</b>

Ainsi que relevé plus haut, la **réforme de la péréquation intercommunale** entraîne sous ce chapitre une forte hausse du retour de péréquation fondé principalement sur le nouveau critère de population, compensant les hausses de charges enregistrées au chapitre 35.

La hausse de 0.4 million de francs de la participation cantonale à la nouvelle aide au logement correspond au 50 % de l'augmentation de ladite subvention prévue au chapitre 36.

A "Enfance, jeunesse et éducation", l'augmentation de la capacité d'accueil des enfants dans les APEMS ainsi que dans les centres de vie infantine communaux procure des revenus supplémentaires évalués à environ 0.6 million de francs.

**46 Subventions acquises****+ 0.06 mio ou + 4.4 %**

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

**48 Prélèvements sur les réserves****+ 6.9 mios ou + 247.5 %**

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	<b>9'727'500</b>	<b>2'798'900</b>	<b>6'928'600</b>	<b>247.5</b>
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	23'300	0	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	2'049'000	1'275'600	773'400	60.6
Fonds des SI	7'655'200	1'500'000	6'155'200	410.3

Il y a lieu de relever que la hausse des charges nettes de la STEP entraîne un recours fortement accru au fonds de péréquation. Par ailleurs, aux Services industriels, le Service de l'électricité a prévu divers prélèvements pour compenser l'augmentation des dépenses d'entretien de la centrale électrique de Lavey et pour effectuer une ristourne aux clients pour le timbre d'acheminement de l'électricité

**5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2011 A 2014**

Ce plan est constitué par les deux chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements de 2011 à 2014, portant sur les crédits déjà votés
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2011 à 2014, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2014, lesquels sont classés par date de sortie du préavis.

\* \* \* \*

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements du patrimoine financier pour l'exercice 2011 :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2010	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et finances	7.4	0.2	7.6
Sécurité publique et sports	6.4	4.2	10.6
Culture, logement et patrimoine	19.4	7.8	27.2
Travaux	34.0	4.3	38.3
Enfance, jeunesse et éducation	14.7	3.2	17.9
Sécurité sociale et environnement	1.0	4.1	5.1
Services industriels	37.0	10.2	47.2
Objets multidirection	0.0	25.8	25.8
<b>Total général</b>	<b>119.9</b>	<b>59.8</b>	<b>179.7</b>

Les principales dépenses prévues pour 2011 sont les suivantes :

*(en milliers de francs)*

Ensemble des crédits-cadres (Voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	42'869
Fondation de Beaulieu (Modernisation du site du Palais de Beaulieu – Subvention)	4'000
Bellerive-Plage – Réfections et améliorations	5'000
Société immobilière pour le logement SA – Souscription	3'000
Théâtre 12 (Opéra) – Rénovation et extension	11'000
Théâtre de l'Arsenic – Rénovation et assainissement	3'000
Route de contournement de La Sallaz	6'000
Aménagement et équipement des plates-formes du vallon du Flon	4'500
Collège de Villamont – Réfection, agrandissement et transformations	6'500
Assainissement des bâtiments scolaires – 4 <sup>ème</sup> étape	4'800
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	15'000
Création d'une société d'investissement dans les énergies renouvelables	4'000
Déploiement du réseau secondaire optique	4'000
Extension du chauffage à distance au Sud de Lausanne	3'000

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2011 sont évaluées à 10.7 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 177.2 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.

## **6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2011**

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

<b>Détermination de l'autofinancement</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	13.0	
Amortissements		106.9
Attributions aux réserves		9.5
Prélèvements sur les réserves	9.7	
	<u>22.7</u>	<u>116.4</u>
Autofinancement	93.7	
	<u>116.4</u>	<u>116.4</u>
<b>Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)</b>		
	<b>Doit</b>	<b>Avoir</b>
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	179.7	
Autorisations d'achats	8.2	
Subventions et recettes sur investissements		10.7
	<u>187.9</u>	<u>10.7</u>
Investissements nets		177.2
	<u>187.9</u>	<u>187.9</u>
<b>Financement</b>		
	<b>Mios de francs</b>	<b>%</b>
Investissements nets	177.2	100.0
./. Autofinancement	93.7	52.9
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>83.5</u>	<u>47.1</u>

## 7. REMUNERATION DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITE

La loi sur les communes, à son article 29, dispose ce qui suit :

*« Sur proposition de la municipalité, le conseil communal fixe les indemnités du syndic et des membres de la municipalité.*

*Sur proposition du bureau, il fixe celles des membres du conseil, du président et du secrétaire du conseil et, cas échéant, de l'huissier.*

*Cette décision est prise, en principe, une fois au moins par législature. ».*

A teneur de la loi, une décision formelle doit être prise, l'octroi d'un crédit budgétaire autorisant le paiement des montants en cause n'étant pas suffisant. Pour ce qui concerne le Conseil communal, cette exigence a été remplie par la décision prise le 24 octobre 2006<sup>1</sup> et par celle du 10 novembre 2009<sup>2</sup> (Rapport-préavis du bureau du conseil communal N° 1/2009 "Projet de règlement de Mme Stéphanie Apothéloz : Indemnités pour frais de baby-sitting"). Pour la Municipalité, en revanche, la dernière décision remonte au 7 décembre 2005, soit à la précédente législature. Une nouvelle décision doit donc être prise.

Les traitements annuels bruts fixés en décembre 2005 s'élevaient à fr. 253'034.- pour le syndic et à fr. 235'882.- pour les conseillers municipaux. Ils ont depuis lors été indexés au coût de la vie dans les mêmes

<sup>1</sup> (BCC 2006-2007, Tome 1, pp. 284 ss)

<sup>2</sup> (BCC 2009-2010, Tome 1, pp. 440 ss)

proportions et selon les mêmes modalités que pour le personnel communal, passant au nouvel indice de 103.9, pour s'établir aujourd'hui à fr. 265'180.- pour le syndic et à fr. 247'205.- pour les autres membres de la Municipalité. Cette dernière vous propose le statu quo, étant entendu que ces traitements bénéficieront des mêmes indexations que celles qui pourraient être accordées au personnel communal.

## 8. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

### *Le Conseil communal de Lausanne*

vu le préavis N° 2010/42 de la Municipalité, du 22 septembre 2010;  
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;  
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2011 comme il suit :

Charges	fr.	1'736'127'900
Revenus		1'723'157'700
<b>Excédent des charges</b>	<b>fr.</b>	<b>12'970'200</b>

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2011 à 2014;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2011.
4. de fixer comme suit le traitement annuel brut des membres de la Municipalité (auquel s'ajoutera l'indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2011) :

Syndic	:	fr.	265'180.-
Conseillers municipaux	:	fr.	247'205.-

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
Daniel Brélaz

Le secrétaire :  
Philippe Meystre

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par direction
  - B. Compte de fonctionnement par nature
  - C. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2011
- Brochure du projet de budget de l'exercice 2011  
Plan des investissements pour les années 2011 à 2014